

| Concerne                              | Modifications / commentaires   |
|---------------------------------------|--|
| 7. Fréquentation scolaire et absences | <p><b>Loi du 23 MARS 2019. - Loi modifiant la loi du 29 juin 1983 concernant l'obligation scolaire afin d'instaurer l'obligation scolaire à partir de l'âge de cinq ans – Entrée en vigueur 01/09/2020</b></p> <p>Ajouter dans ROI : En Belgique, l'obligation scolaire dure 12 années (13 années à partir du 01/09/2020). Elle commence avec l'année scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 6 ans (5 ans à partir du 01/09/2020).</p> <p>Ainsi si l'enfant a son anniversaire entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, l'obligation scolaire commence avant qu'il ait 6 ans (5 ans).</p> |
| 8. Activités scolaires                | <p><b>Circulaire 6289 du 03/08/2017 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « Classes de dépaysement » remplacé par « Séjours pédagogiques avec nuitée(s) »</li> <li>▪ Mise à jour des taux minimum obligatoire de participation.</li> </ul> <p>Suppression de la référence au Centre de sécurité routière (avenue du Ramier, 1) : fin de l'occupation des locaux au 30/06/2018.</p> <p>Note : les cours théoriques sont désormais donnés en classe. Les cours pratiques sont maintenus sur le parking av. François Ruytinx.</p>  |
| 10. Etude dirigée                     | <p>Commentaires : Il est de plus en plus difficile de trouver des enseignants volontaires pour faire l'étude de 15h45 à 16h30.</p> <p>Les études sont dès lors encadrées soit par des auxiliaires d'éducation dans le cadre de leur horaire de travail, soit par des enseignants volontaires et défrayés par la commune.</p> <p>A noter que les enseignants sont invités à respecter la réglementation sur les travaux à domicile (voir point 9).</p>  |
| 11. Accueil Temps Libre               | <p>Ajout d'informations relatives au projet d'accueil.</p> <p>Remplacement du mot « garderies » par « accueil extrascolaire ».</p> <p>Mise à jour de l'horaire payant en maternelle (en place depuis 2016).</p>  |
| 12. Frais scolaires et services       | <p><b>Circulaires 7134 et 7135 du 17/05/2019 relatives à la mise en œuvre de la gratuité scolaire au niveau maternel :</b> insertion obligatoire dans le ROI de l'article 100 du décret Missions.</p>  |
| 13. Comportement                      | <p>Précisions relatives à l'interdiction d'utiliser un appareil numérique (pour appeler, enregistrer, filmer, diffuser du son ou toute autre fonctionnalité).</p>  |
| 20. Droit à l'image                   | <p>Ajout du site internet de la commune et de la page Facebook officielle de la commune.</p>   |
| 21. Assurances scolaires              | <p>Mises à jour suite au nouveau marché en cours depuis le 01/01/2019.</p>   |
| 22. Autorité parentale                | <p>Ajout d'une section consacrée à l'autorité parentale.</p> <p>Suite aux demandes fréquentes de parents séparés relatives à leur situation personnelle, il est important de rappeler les règles en vigueur et de préciser ce que recouvre le droit à l'information.</p>   |
| 23. ZIPPSLIP                          | <p>Plateforme de communication parentale ZIPPSLIP : le système a été testé dans les écoles Colibri-Naïades en 2016/2017 et a été étendu à toutes les écoles communales à partir de 2017/2018.</p>  |